BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2214

35 – ILLE-ET-VILAINE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Extrait de jugement

Date : 18 décembre 2023.
Autre jugement et ordonnance.
523 761 468 RCS Rennes.
SCI POTIRON.
Forme : SCI.
Activité : acquisition, gestion de biens immobiliers.
Adresse : 22, rue de Derval, 35390 Grand-Fougeray.
Complément de jugement : Par jugement du 18 décembre 2023, le Tribunal judiciaire de Rennes a homologué le plan de redressement judiciaire pour une durée de 2 ans, ordonné le remboursement des créanciers, comme énoncé dans le jugement; Désigné la SELARL DAVID-GOIC, prise en la personne de Maître Benjamin BRILLAUD, 39 rue du Capitaine Maignan 35000 Rennes, en qualité de commissaire à l'exécution du plan, avec mission de veiller à l'exécution du plan et lui confère mission d'agir conformément à l'article L 626-25 du code de commerce ; Mis fin à la mission du mandataire judiciaire ; Maintenu néanmoins en fonction la SELARL DAVID-GOIC et associés, prise en la personne de Maître Benjamin BRILLAUD, afin d'établir l'état définitif des créances ; Dit qu'il ne pourra être imposé de charges au débiteur autre que celles souscrites au cours de la préparation du présent plan ; Dit que toutes les conventions en cours seront poursuivies et exécutées aux conditions établies au jour du jugement et telles qu'elles se sont trouvées maintenues en cours de la période d'observation ; ordonné, conformément à l'article L 626-14 du code de commerce, pendant une période de 2 années, l'inaliénabilité et l'insaisissabilité des immeubles appartenant à la SCI. N° RG : 22/02986